



montpellier  
Méditerranée  
métropole



7081

Transmis le .....	
Au service .....	<i>Blanchard</i>
Pour attribution .....	<input type="checkbox"/>
Pour suite à donner .....	<input type="checkbox"/>
Pour information .....	<input type="checkbox"/>
Pour copie de la réponse au Cabinet .....	<input type="checkbox"/>

*le Maire  
Stéphane  
Jean-Baptiste*

Montpellier, le **15 DEC. 2016**

**Monsieur Stéphan ROSSIGNOL**  
Maire de la Grande Motte  
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or  
Hôtel de Ville  
Place du 1<sup>er</sup> Octobre 1974  
34280 La Grande Motte



**Nos réf.** : SJ/CF/YN/BLR/CFr/AP n°2016-11-04

**Objet** : Commune de la Grande Motte

Révision du Plan d'Occupation des Sols approuvé et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme :  
Autorité organisatrice de Transport

Monsieur le Maire, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,

Par courrier du 7 octobre 2016, vous avez consulté la Métropole pour avis en tant qu'autorité organisatrice au sens de l'article L1231-1 du code des transports sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables, s'agissant de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de la Grande-Motte.

Je tenais à vous remercier de cette transmission.

Au regard des articles L132-7, L132-9 et L153-13 du code de l'Urbanisme, la Métropole n'est pas personne publique associée à l'élaboration des documents d'urbanisme sur le territoire du Pays de l'Or. Par ailleurs, la Métropole n'est autorité organisatrice des transports que sur son périmètre strict.

L'avis de la Métropole n'est donc pas requis lors de la révision du Plan d'Occupation des sols de la Commune de la Grande Motte.

Il reste que nous sommes à votre disposition pour tout échange que vous souhaiteriez dans le cadre de l'élaboration de nos PLU respectifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Vice-présidente déléguée au Développement et  
Aménagement durable du territoire et de l'espace  
public, habitat,

*[Signature]*  
Stéphanie JANNIN

50, place Zeus – CS 39556 – 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00 – Fax : 04 67 13 61 01

[www.montpellier3m.fr](http://www.montpellier3m.fr)

Tramway station Léon Blum – Parking Europa